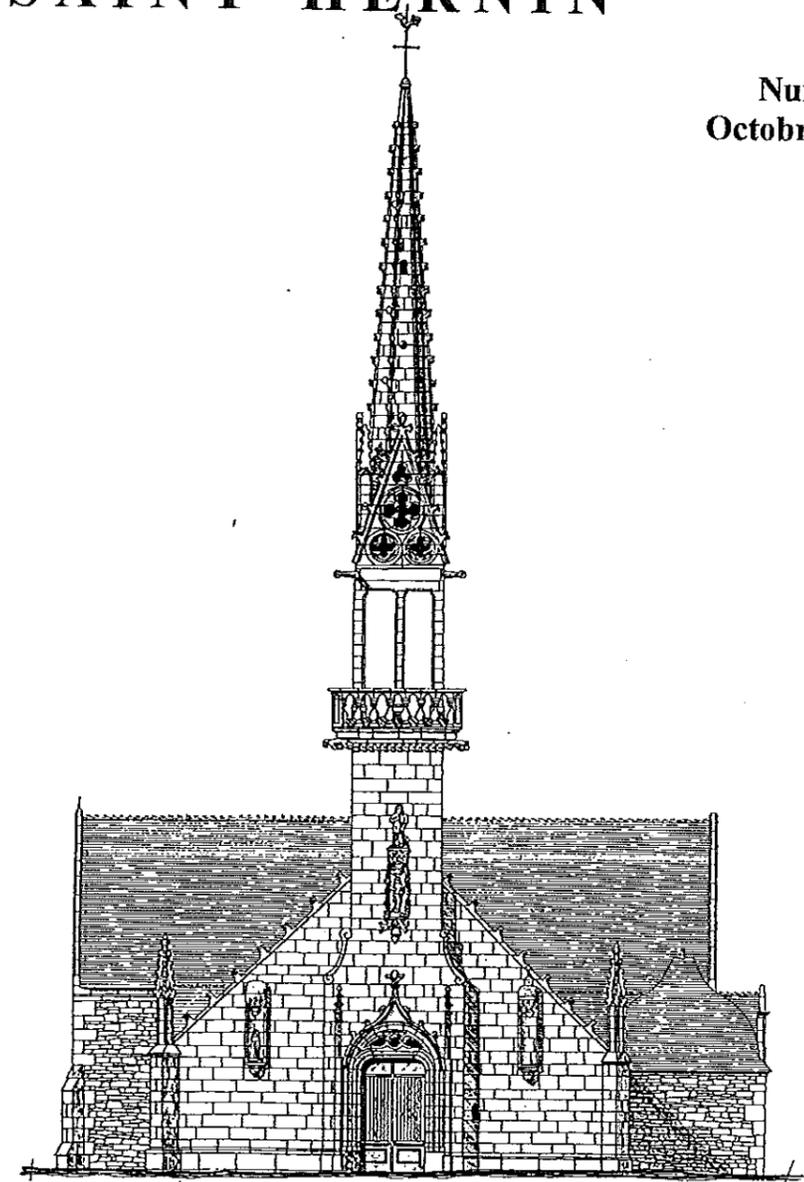


SAINT-HERNIN

Numéro 2
Octobre 1997

B
U
L
L
E
T
I
N

D
' I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N



Sommaire

- Le mot du maire
- Les travaux communaux
- L'état civil
- Les affaires sociales et scolaires
- Interview de Mr Le Maire à propos des 35 heures
- Memento pour vous aider dans vos démarches

AGIR ET SERVIR

Etre élu par une majorité de votants entraîne un devoir d'action et de service pour tous

L'action en cours se déroule sur 6 ans. A mi mandat l'église a été rénovée et les élus responsables de ce chantier ont eu l'immense satisfaction de voir les paroissiens peaufiner le travail et donner à l'édifice sa beauté simple. Un autre chantier plus difficile à mener à terme va bientôt commencer celui du tro-Sant-Hern. C'est à la fois l'église (on maintient) et l'école (on en fait un outil pratique au service des utilisateurs de la campagne). Saint-Hernin va renforcer son aspect vert et bocager. Les nouveaux habitants ne s'y trompent pas. L'étude en est terminée et la réalisation par tranches annuelles va pouvoir commencer.

Un autre chantier va être étudié: La mise en valeur du quartier du lavoir. La commission bourg a défini l'utilisation des différentes surfaces (des triangles) en fonction du relief, de la présence d'eau et de verdure. Après étude comparée de divers aménagements, d'autres bourgs, la commission élaborera son projet qui sera mis en forme par des architectes pour un "avant projet sommaire". Le maître d'oeuvre et les entreprises étant retenus, on pourra commencer la réalisation sans doute pour 1999.

Agir c'est pour l'avenir, parfois lointain, et ce n'est pas toujours compris de la commune. Le service, c'est le quotidien et l'immédiat. Les Saint-Herninois sont des citoyens paisibles pour qui les élus ont plaisir à travailler

Il y a bien sur quelques chiens divaguant ou aboyant, des chardons baladeurs, des arbres mieux taillés coté champ que coté route, des poteaux de ciment heurtés par l'épaveuse et cela a un coût, mais dans la majorité des cas tout rentre dans l'ordre.

Il convient également de souligner l'action de certains habitants pour améliorer leur village, leur cadre de vie. Tout le monde en profite.

Yves Remond

ETAT CIVIL

Depuis AVRIL 1996

NAISSANCES

LE GOFF Corentin	29 mai 1996	LE BORGNE Dylan	25 juin 1996
LE MOIGNE Mikael	29 juin 1996	LORANS Alexandre	08 juillet 1996
BOULOUARD Thibault	31 août 1996	JAGOREL Andréa	30 septembre 1996
LOSTANLEN Margaux	04 octobre 1996	PERON Bastien	17 mars 1997
CRENO Gurvan	20 mars 1997	LE GUILLOU Manon	03 juillet 1997
RIVOAL Chloé	10 octobre 1997		

MARIAGES

JAOUEN Pascal	TORRES Béatrice	20 juillet 1996
LE NIOU Jean-Luc	LE ROI Sophie	20 juillet 1996
RIVOAL Gildas	DIMAGGIO Benedetta	27 juillet 1996
OVLAQUE Hervé	GESTIN Anne	17 août 1996
CRENO Alain	LOHEAC Gwénaëlle	25 janvier 1997
CALVAR Yann	LE FLOCH Anne	28 juin 1997
CORDA Raphaël	LE GUILLOUX Isabelle	16 août 1997

DECES

VILLAVERDE Jean	24 juin 1996
HUELLOU Marcel	25 juin 1996
LE BAIL Aristide	09 juillet 1996
LEVENEZ Yves	23 août 1996
RAER veuve GAONACH Marie	02 septembre 1996
SIMON veuve CONAN Philomène	18 septembre 1996
LE MOAL veuve BOULZENNEC Jeanne	21 octobre 1996
LE FAILLER Jean-Michel	06 décembre 1996
LE BIHAN Louis	11 décembre 1996
BOULIC Bernard	23 décembre 1996
KERSPERN Marie Louise	23 janvier 1997
LE ROUX Marie veuve GOACOLOU	12 février 1997
LOZACH veuve MINEZ Marie Françoise	17 mars 1997
LORQUET Louis Marie	26 mars 1997
LOSTANLEN Patrick	01 avril 1997
LE GUILLOU Lucie	05 avril 1997
SINOUE Marcel	14 mai 1997
BARGUIL Robert	15 mai 1997
ROSPAR Yves	15 août 1997
POIGNONEC Yves Louis	13 septembre 1997

AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES

L'école

La rentrée à l'école primaire s'est effectuée le 1^{er} septembre pour un fonctionnement de 4 jours de travail par semaine.

L'effectif reste stable ceci malgré 8 départs de CM2 en sixième. Il se décompose comme suit.

Classe Maternelle, Blandine LE GUELAFF (Directrice) 26 élèves

Classe cycle 1 (CP-CE1) Isabelle ROBIN 16 élèves

Classe cycle 2 (CE2-CM1-CM2) Eric BOURDET 17 élèves

C'est avec satisfaction que nous constatons la reconduction de l'équipe pédagogique dynamique; la poursuite de l'initiation Anglais (cycle III) et initiation sciences naturelles (cycle II).

La garderie municipale fonctionne dès 7h30 le matin et est assurée par Claudine AKIK,

La garderie du soir (16h40-18h30) est assurée depuis le début de l'année scolaire par Nathalie BALLER.

Claudine AKIK s'occupe de la cantine scolaire.

Marie Thérèse BOURLES, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, s'occupe des petits de maternelle. Nous la félicitons pour son concours et l'obtention de son BAFA la semaine passée.

SOCIAL

La Prestation Spécifique Dépendance

Depuis le 01 juillet 1997 le Conseil Général du Finistère a mis en place un nouveau dispositif d'aide pour les personnes âgées dépendantes: La Prestation Spécifique Dépendance. Cette formule remplacera l'Allocation Compensatrice qui sera désormais réservée aux seules personnes handicapées. Dans le Finistère 4800 personnes âgées qui bénéficient pour l'instant de l'Allocation Compensatrice, peuvent être concernées par cette nouvelle prestation.

Le terme de Prestation Spécifique Dépendance recouvre un ensemble d'aides qui ont commencé au 1^{er} juillet 97 et concernent:

- Les personnes âgées de plus de 60 ans
- Dépendantes physiquement ou psychologiquement
- Qui vivent à leur domicile, dans une famille d'accueil, en foyer logement ou en établissement.

Cette aide permet d'apporter un soutien plus efficace et plus conforme aux besoins de la personne âgée dépendante. Elle permet de financer:

- Tout ou partie des aides dont elle a besoin pour accomplir les actes essentiels de la vie courante,
- Tout ou partie des frais liés à une surveillance régulière.

A la différence de l'Allocation Compensatrice pour tierce personne versée en espèces, la prestation spécifique dépendance est une prestation en nature (attribution d'un nombre d'heures servant à la rétribution d'une employée) qui doit servir à financer les services rendus à la personne.

Prestation Spécifique Dépendance

Pour tous renseignements: Appel gratuit

N°Vert : 0 800 02 90 00

LES TRAVAUX COMMUNAUX

Les bâtiments (Milo LOHEAC)

Lot Park Ty Toër

Pour la réalisation des 4 logements HLM "Habitat 29" a confié la maîtrise d'oeuvre à Mr COIGNAT Architecte à Carhaix. Il a su nous guider et coordonner les travaux afin de maintenir le calendrier et de les livrer à la date prévue. Nous en sommes très satisfaits. Les 4 logements sont actuellement occupés, ce qui veut dire que "Bien vivre à St Hernin" n'est pas un vain mot.

Le terrain de foot

La pelouse a été refaite au printemps dernier. La commune y a participé à hauteur de 20 000f (2 million de centimes). Le reste a été pris en charge par l'équipe de foot. Les travaux aux vestiaires (dégâts du gel de janvier 96) ont été achevés pour le début de l'actuel championnat.

L'église

Le plus gros chantier du mandat. Un travail de titan réalisé par de vrais professionnels. Tout le chantier s'est bien déroulé grâce aux compétences de l'architecte Bernard LE MOEN. 18 réunions de chantier ont été nécessaires. Le chantier a été livré à la date prévue. Une seule lacune, le Ministère de l'intérieur sollicité deux années de suite, n'a pas retenu le projet et ceci malgré une entrevue.

Maintenant nous avons remis en route le dossier du chauffage et de l'électricité, en coordination avec la paroisse. Mr Le Moen se charge de la consultation et nous espérons les travaux achevés fin 97 début 98.

L'école

Pas grand chose à dire. Intervention des employés communaux pour régler de petits travaux.

Le Centre bourg et le quartier du lavoir

Ce sera encore un grand chantier. Nous mettrons en place une commission extra municipale (municipalité et personnes du bourg qui voudront y participer). Ce projet est prévu pour fin 98 les travaux à effectuer en 1999 en l'an 2000.

L'effacement des lignes électriques au centre bourg va se poursuivre en collaboration avec le syndicat d'électrification. Vendredi 13 octobre Mr Plassart s'est rendu sur les lieux pour chiffrer les travaux à réaliser, lampadaires, candélabres....

LA VOIRIE (Hubert LUYER)

Après la très grosse opération de 1996 (Moulin Neuf / Le bourg) et Kergus, les travaux 1997 se sont bornés à des opérations ponctuelles. Mise hors gel de certaines portions de la route de la gare, et en cette fin d'année la voirie Ty Toër.

1998 devrait voir la mise en place des accès pour les habitants mal desservis, Leigtudec et Trombars Vian. Il ne resterait plus que Koat Kergoat aussi notre programme du mandat aura été fait sur 4 ans. Dans la profession de foi "Bienvenu à Saint-Hernin" on parlait d'une trentaine de personnes mal desservies, ce sera donc réglé.

Certains habitants s'étonnent des interventions sur des portions, quoi de plus naturel quand le reste du chemin est correct, et que d'autres personnes attendent.

Rappelons que le maintien de la voirie en bon état passe par un élagage régulier des arbres en surplomb.

Saint-Hernin commune rurale passe aux 35 heures payées 39 Mr Le Maire répond à quelques questions

1-Le conseil municipal de St-Hernin que tu présides vient de décider de réduire le temps de travail du personnel communal à 35 h payées 39, comment s'est prise cette décision.

Lors des dernières législatives improvisées du printemps dernier le débat a porté aussi sur les 35 heures. C'est à cette époque que la Poste nous a imposé une réduction d'horaire au niveau de l'agence postale. Compte tenu du peu de volume de travail effectué, la durée d'ouverture est passée de la journée à la demi-journée. La titulaire de l'agence recevait la moitié de son salaire de la commune. Il nous fallait donc la reclasser sur d'autres services communaux, c'est à dire sur l'école.

Tant qu'à réorganiser, on a décidé de tout remettre à plat et comme l'école reprenait au 1er septembre il fallait que tout soit prêt pour cette date. La compensation offerte à la titulaire de l'agence a été possible par la réduction de la durée de travail de la secrétaire de mairie et de l'aide maternelle de la classe enfantine de l'école qui par ailleurs s'occupe des espaces verts, du ménage des locaux municipaux et d'une journée "quinzomadaire" en mairie. La cantinière de l'école qui le souhaitait, a vu son temps de travail augmenter. Elle était rémunérée sur la base des 28/39 ème elle passe à 31/35. En voirie nous avons un cantonnier à plein temps et un CES en fin de consolidation qui dans deux ans sera gardé. Eux aussi seront rémunérés sur la base des 35 heures payées 39 ou 17h 30 payées 19h30.

Outre la volonté politique sur laquelle je reviendrais plus loin cette décision a été possible pour deux raisons.

- Nous avons un personnel polyvalent, la cantinière peut faire le ménage ou la garderie, l'aide maternelle peut intervenir en espaces verts, ménage, garderie mais aussi en mairie. En effet elle effectue les remplacements de congés et de stages de la secrétaire depuis 7 ans déjà. L'employée qui était à plein temps à la poste sera appelée à travailler à l'école dans divers secteurs. Les deux cantonniers acceptent d'aider les associations le samedi.

- Nous avons un personnel motivé. L'aide maternelle a été le prototype de la personne pouvant intervenir sur divers secteurs. L'absentéisme est remarquablement faible mais dans ces cas exceptionnels le travail est effectué. Tous ont fait et continuent à faire de la formation. Saint-Hernin, grâce à sa secrétaire a été la première commune du canton à passer en comptabilité M14. Les employées de l'école ont ou vont passer un BAFA. L'été elles assurent une ou deux journées au camp d'été du centre aéré. 95 % des enfants de l'école mangent à la cantine municipale.

Le vote est intervenu au conseil municipal de la fin août, la majorité l'a majoritairement adopté. Avec 4 millions de chômeurs dans le pays, ceux qui ont pris cette décision de consolider 3 emplois à temps partiel n'ont pas eu d'état d'âme particulier. Si l'on appliquait le même ratio dans le pays ce serait 200 000 emplois qui seraient consolidés dans l'hexagone. 1 pour 300 hts à Saint-Hernin.... dans la seule fonction publique territoriale.

2-Vu de loin ce type d'avancée sociale ne semblait possible que dans les grandes villes dotées d'un potentiel fiscal important. A Saint-Hernin quelles sont les conséquences du point de vue budgétaire et dans l'organisation des services communaux des créations d'emploi sont elles prévues?

Financièrement l'affaire n'est pas très coûteuse, un peu moins de 20 000F. C'est 0.80% de notre budget de fonctionnement. Les grandes villes ont souvent proportionnellement un personnel plus important mais aussi évidemment plus de moyens.

Techniquement cela est rendu possible je l'ai dit plus haut, par la motivation et la polyvalence du personnel et les deux sont très liés surtout dans la tête et c'est notre chance, des bénéficiaires de cette mesure.

Les deux cantonniers seront présents sur la commune du lundi matin au vendredi soir mais chacun aura une journée ou demi-journée par quinzaine de congés. La mairie sera ouverte au public 38H semaine, la secrétaire ayant maintenant un mercredi libre sur deux. L'aide maternelle de l'école qui effectuait déjà les remplacements au secrétariat de mairie sera un mercredi sur deux dans la maison commune.

Trois emplois ont été consolidés, il n'y aura pas de création proprement dite. le volume d'heures payées permet de faire face aux divers besoins d'une commune de 800hts.

3-L'initiative de la municipalité de Saint-Hernin a-t-elle suscité des réactions dans les communes voisines?

Pour des raisons de courtoisie élémentaire j'en avais parlé au moment des législatives à mes collègues de la communauté du Poher (7 maires de gauche sur 8) Tous s'étaient montrés intéressés et j'avais indiqué qu'il était souhaitable que nous le fassions en même temps. Dans l'immédiat Motreff avec qui nous avons un centre aéré commun a suivi, d'autres ne devraient pas tarder. L'amicale cantonale des employés communaux des communes rurales a été enthousiaste et attend maintenant.

4- Que pense-t-on du plan emploi jeunes du gouvernement à Saint-Hernin ? Y a-t-il des créations d'emploi possibles à la mairie et dans le mouvement associatif ?

J'ai déjà répondu à la seconde question, les 6 employés actuels font face aux besoins de la commune et de l'école. Les bretons sont remarquables dans leur capacité à s'associer et à fournir des bénévoles pour animer un quartier, un sport un loisir. Il serait dommage de casser ces initiatives locales par des professionnels. Il y a cependant une faiblesse, c'est l'encadrement des 5-16 ans. Au niveau communautaire un encadrant plutôt sportif serait le bienvenu. Le profil de cet ou de ces deux personnes rémunérées par les 8 communes pourrait être le suivant:

Capacité à faire découvrir les divers sports dont la natation, comme font les ULAMIR, encadrement des écoles de foot qui pourraient être regroupées, découverte des arts plastiques et musicaux avec encadrement d'ateliers sans porter préjudice aux professionnels qui donnent eux des cours spécialisés. Pour l'entretien de la nature et la valorisation du patrimoine beaucoup d'emplois sont possibles mais relèvent du Département ou de la Région ou même de l'état. A chacun ses responsabilités.

Enseignant d'histoire -géographie dans le secondaire, je suis réservé sur le plan emploi jeunes mais c'est un point de vue sans doute personnel.

Notre jeunesse et c'est particulièrement vrai pour la Bretagne a fait un effort important de formation et atteint souvent un niveau élevé dans le supérieur. Certains d'entre eux envoient jusqu'à 250 à 300 CV. On ne leur répond même pas. D'autres se voient proposer des entretiens dans des villes lointaines, à chaque fois c'est 600 à 1500 KM de frais pour se voir offrir au mieux un CDD. Certaines familles modestes ne peuvent plus assurer.

Demandeurs d'emplois de moins de 26 ans, chômeurs de plus de 3 ans se voient offrir des aides spécifiques à chaque fois c'est une couche d'aide supplémentaire. La géologie devient impressionnant et une entreprise avisée ferait bien de recruter un chasseur de primes, ce n'est pas à la portée de nos PME. Chaque emploi coûterait 120 000 F/an autant le convertir en emploi quitte à passer à 32h hebdomadaire. Ce serait plus d'impôt qui rentrerait, plus de cotisations, plus de consommation et sans doute moins de délinquance. Quand on offre un vrai travail correctement rémunéré, le chômage n'est plus une excuse. Or que voit-on? des jeunes de 20 à 30 ans, qui à force de CDD séparés par des périodes de chômage sont maintenus dans la précarité en restant chez leurs parents. Les conséquences sur le bâtiment, dans l'immédiat et la démographie à long terme sont catastrophiques.

Certains experts aux hauts revenus qui écrivent leurs articles dans des quartiers de luxe hyper protégés par des milices privées vous parlent de la mondialisation et de concurrence planétaire avec la nécessité pour "gagner" d'un alignement social et salarial sur le bas. La France effectue plus de 80% de ses échanges extérieurs avec des pays à salaires et à chômage équivalents, la mondialisation à bon dos....

Avoir été élu est un honneur certes mais c'est surtout un devoir de réfléchir et d'agir pour les concitoyens en difficulté momentanée. Dire ce qu'on va faire mais surtout le faire sinon la déception serait trop grande. Il est tout de même surprenant de voir des hommes envoyer des engins habités dans l'espace, modifier les gènes des cellules et qui se montrent incapables de mieux répartir le travail. Laisser les plus de 55 ans qui ont souvent travaillé plus de 40. ans en activité alors que toute une génération est prête à les remplacer est un choix anormal. Ces contrats jeunes de moins de 26 ans sont en fait des CDD allongés. Ce n'est pas ainsi qu'un pays prépare son avenir ni celui de sa jeunesse. Nous avons les moyens et probablement pas la volonté.

En 1793 Saint Just déclarait que "le bonheur est une idée neuve en Europe" Il est urgent de le mettre à l'ordre du jour!

MEMENTO

Assistante sociale MSA Mme Abéguilé-Mezgouez. Immeuble Interconsulaire Le jeudi de 13h30 à 16h30-Tel-02-98-99-34-35	CRAM de Bretagne Mme De Penhouet, Mairie de Carhaix 2ème lundi du mois
Assistante sociale DASS Mme Lostanlen Dispensaire Carhaix Lundi et mercredi 9h/12H Tel: 02.98.99.31.50	ADMR Saint-Hernin Mme Le Madec ou Mairie Tel - 02.98.99.51.27
SIASC, Téléalarme, portage de repas, transport scolaire, réseau gérontologique : Melle Cloarec Mairie de Carhaix -Tel-02.98.99.33.33	CAF du Sud Finistère Dispensaire de Carhaix Le mercredi de 9h30 à 12h Tel 02.98.99.31.50
Conciliateur Mr Hervé Honoré Marie de Carhaix Tel:02.98.99.33.33 Le samedi 1er et 3ème samedi du mois	CISE Pont L'Abbé Pour tout problème sur le réseau 24h /24 Tel: 02.98.82.73.10
Mairie de Saint-Hernin Tel 02.98.99.51.27 Lu, Ma, Jeu, Vend 8h30/12h -13h / 17h30 Mercredi 9h/12h et 13h30 / 16h30	La poste Agence locale. Tel 02.98.99.51.11 Lu, Ma, Me, Je, Ve 9h/12h Samedi 10h/12h Levée du courrier 16H
Permanence de Mr Rémond Y, Maire Le lundi matin de 10h à 11h30 Sur rendez-vous le mercredi	Permanence de Mme Le Guen Y, Adjointe aux affaires sociales Le mardi de 10 h à 11 h
Dechetterie de Carhaix - KERVOAZOU Lun, Ma, Mer, Vend de 9H à 12 et 13h30-18h Samedi 12h-18h Fermé le jeudi et dimanche	SCETA Voyageurs service de transport de voyageurs Tel 02.98.93.06.98
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE OUVERTURE LE DIMANCHE MATIN DE 10H30 à 11h30 GRAND CHOIX DE LIVRES CASSETTES AUDIO ET VIDEO	